



# Association la Z île falcon

## Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2025

Le 30 avril 2025 à l'atelier-galerie, rue de l'île Falcon 27, 3960 Sierre à 19h00.

Le procès-verbal est tenu par A-C Pitteloud

Sont présents: Céline Salamin, Patricia Vicarini et Anne-Chantal Pitteloud

Excusé : Urs Mischler et Jean-Louis Pitteloud

### Retour sur l'année 2024

- Une subvention de 500.- a été attribuée à l'association. Ce qui nous a permis de défrayer chaque artiste de 50.- pour l'exposition **sur papiers** 2024.
- Anne-Chantal et Céline se sont partagé le travail de curation et de médiation avec le public.
- Anne-Chantal a établit un rapport d'activité qui a été envoyé au service de la culture de la commune avec les comptes 2024 et le budget 2025.
- Une cagnotte pour des dons et pour les boissons à prix libre a été mise à disposition avec 10.- de fond de caisse en monnaie. A l'issue du vernissage il ne restait que 3.- dans la caisse. \* ( point à discuter à la réunion du jour )

1) Admission : Patricia Vicarini, artiste, nous rejoint au comité. Nous sommes heureux d'avoir des nouvelles forces vives pour l'organisation de nos évènements.

2) La galerie de la Z île falcon, participation à la 1<sup>ère</sup> nuit des galeries à Sierre.

Artiste invitée : Patricia Vicarini. Qui souhaite ouvrir également l'exposition le vendredi et le samedi.

3) 3<sup>ème</sup> édition de l'exposition **sur papiers** avec :

Catherine Antonin , Mathieu Bonvin, Eric Bovisi, Ludovic Chappex, Louis Dasselborne , Héloïse Maret, Michel Stucky, Zoé Rappaz et Viviane Rombaldi Seppey

4) Suite au vol dans la caisse de l'an dernier, nous en rediscutons longuement et il est décidé de faire un bar avec le vin payant lors des vernissages ( 3.- le verre ) Les boissons non alcoolisées restent offertes et pas de choses à grignoter. Il faudra trouver 2 personnes qui servent pour assurer le vernissage de **sur papiers** le 15 novembre 2025 (140 visiteurs l'an dernier). Pour la nuit des galeries, Anne-Chantal s'occupera du bar.

5) La subvention de la commune de Sierre est augmentée cette année ( 1500.- ) et nous fait grand plaisir. Aussi, nous décidons d'augmenter le défraiement à 100.- par artiste qui exposera.

100.- x 11 artistes 1100.- Le reste servira pour le gardiennage, la curation et le montage des expos ainsi que la participation au frais de fonctionnement du lieu durant les expos.

L'Assemblée se termine à 20h30.

Urs Mischler :  
Président

Céline Salamin :  
Membre, curatrice  
*Artiste et vice-présidente de Visarte Valais*

Jean-Louis Pitteloud :  
Membre, comptabilité

Anne-Chantal Pitteloud :  
Membre, curatrice, secrétaire.  
*Artiste et membre de Visarte Valais*

Patricia Vicarini  
Membre  
*Artiste et membre de Visarte Valais*